## **COMMUNIQUÉ**

Pour diffusion immédiate



## CONSULTATION PUBLIQUE AU SUJET DE LA TRANSFORMATION DE L'ÉCOLE SECONDAIRE ARMAND-FRAPPIER EN ÉCOLE PRIMAIRE

La Prairie, le 21 octobre 2015 – Plus de 25 personnes ont assisté à l'assemblée publique de consultation qui s'est tenue le mardi 13 octobre dernier au sujet de l'intention de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) de modifier l'ordre d'enseignement de l'école Armand-Frappier à Saint-Constant. Rappelons que la CSDGS souhaite transformer l'école secondaire Armand-Frappier en école primaire afin de combler un besoin criant d'ajout d'espace pour les élèves du préscolaire et du primaire de Saint-Constant en vue de la rentrée scolaire 2016.

Quatre personnes ou groupes de personnes ont répondu à l'invitation des membres du conseil des commissaires en faisant part de leur opinion et de leurs commentaires sur ce projet. Dans tous les cas, ils avaient au préalable transmis par écrit à la CSDGS un document contenant les éléments essentiels qu'ils souhaitaient présenter aux commissaires.

Certaines questions soulevées lors de cette soirée trouvent déjà leur réponse sur le site Web de la CSDGS à cette adresse : <a href="https://www.csdgs.qc.ca/changement-af">www.csdgs.qc.ca/changement-af</a>.

Par ailleurs, d'autres questions ont été soulevées lors de la séance et seront répondues par le conseil des commissaires lors de sa séance régulière publique du mardi 8 décembre prochain. En voici quelques-unes :

- Qu'adviendra-t-il des groupes adaptés offrant des services aux élèves en difficulté qui sont actuellement à l'école Armand-Frappier?
- Serait-il possible de faire cohabiter l'ordre d'enseignement primaire et l'ordre d'enseignement secondaire dans le même établissement?
- Quels sont les aménagements prévus par la CSDGS au niveau des infrastructures impliquant le transport scolaire (débarcadère et affluence autour des écoles)?

D'ici là, les commissaires se réuniront en sessions de travail au cours des prochaines semaines afin d'analyser tous les documents reçus, de revoir les arguments présentés, de réfléchir aux préoccupations soulevées et de prendre une décision éclairée le 8 décembre prochain.

Le conseil des commissaires, sensible aux préoccupations et aux besoins de la population de Saint-Constant, tient à remercier tous ceux et celles qui ont profité de l'assemblée publique de consultation pour partager leur opinion et leurs commentaires.

-30 -

Source: Mylène Godin

Régisseur, Secteur des communications Commission scolaire des Grandes-Seigneuries

514 380-8899, poste 3978 | godin.mylene@csdgs.qc.ca

www.facebook.com/csdgs.qc.ca